



PROJET URBAIN
UNE MISE EN SCÈNE EN QUATRE TEMPS

Temps 1 : La ville évolue, les quartiers vieillissent.

Le Maire et la MEL décident du réaménagement d'un espace public ou d'un quartier

6 mois

Il faut lister les problématiques et préciser ce que nous voulons faire



Pour cela, nous allons rédiger une commande publique et choisir un bureau d'étude (architecte, paysagiste, urbaniste) qui va nous aider à élaborer le projet



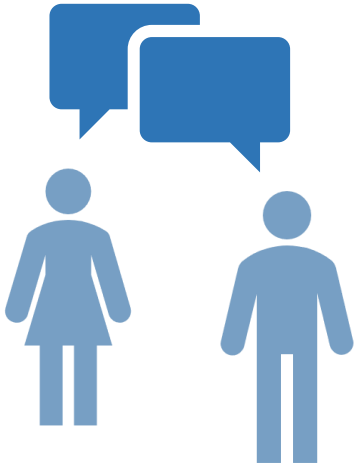
Nous désignons notre bureau d'étude après avoir analysé les offres déposées

Temps 2 : Le temps de l'étude urbaine

18 mois



- concertation avec les habitants (à différentes étapes)
- Elaboration du projet (scénarios, esquisses, chiffrage, calendrier de réalisation, ...)
- Rencontres avec des propriétaires fonciers, acteurs économiques, des acteurs publics, des techniciens, ...



Nous validons le projet, son coût estimatif et son calendrier



Temps 3 : nous engageons les études opérationnelles et réglementaires

18 mois

○ Etudes environnementales, d'impact, loi sur l'eau, mise à jour des documents d'urbanisme ...

- > *Mon projet est-il polluant ?*
- > *Mon projet préserve-t-il la faune et la flore ?*
- > *Mon projet est-il compatible avec le PLU ?*

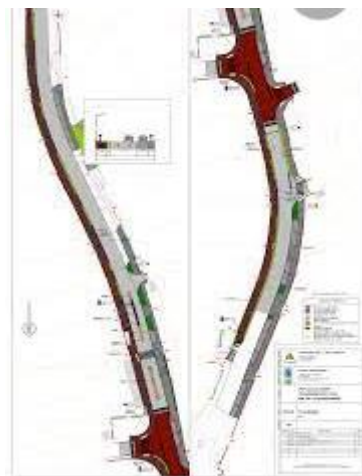
○ Etudes techniques : amiante, état des réseaux, contacts avec les concessionnaires, ...

- > *Vérifions s'il y a de l'amiante ?*
- > *Comment allons-nous collecter les déchets ?*
- > *Mon réseau d'assainissement est-il en bon état ?*



○ Dessins du projet détaillé

- > *Ma voirie a une largeur de 6m et mon trottoir 2,50 m*
- > *J'ai positionné le mobilier urbain et les dispositifs de sécurité*
- > *J'ai prévu de planter des arbres au niveau des carrefours*



Notre maître d'œuvre propose un projet précis

Temps 4 : le choix des entreprises ...

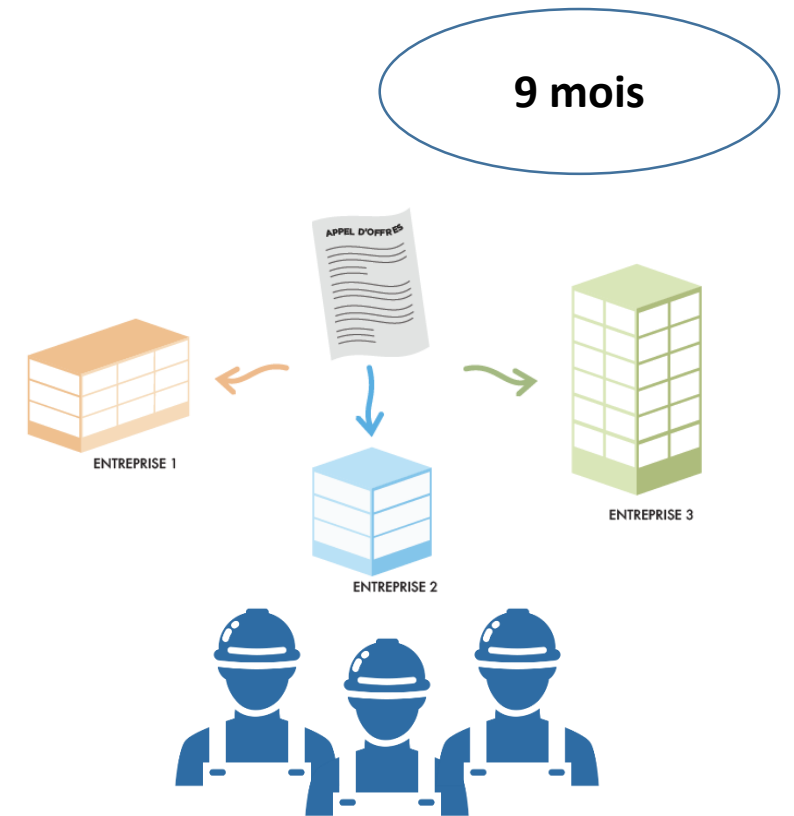
○ Dossier de consultation des entreprises de travaux

- > Nombre de bancs souhaités, arbres, ...
- > Quantité de graviers, bordures, ...
- > Réalisation de tranchées, pose de fourreaux, ...



○ Le choix des entreprises de travaux (coût et qualité)

- > Aménager les espaces verts
- > Réaliser les voiries et espaces publics
- > Poser le mobilier urbain, les jeux, ...



Les élus valident le choix des entreprises

Et démarrage des travaux ...



Après plus de 4 ans de travail ...

